



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3016

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Massat, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Frédérique Massat. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, la colère monte dans le pays. (*Murmures sur les bancs du groupe UMP.*) Parents, enseignants, élus, citoyens : tous dénoncent votre politique, où seule prévaut la logique comptable, au détriment de la réussite scolaire.

L'école publique laïque est la fierté de notre république. Elle a pour mission de donner à chaque enfant quelle que soit son origine sociale, quel que soit son lieu de vie, l'accès au savoir dans les meilleures conditions. Las, la casse de l'école publique se poursuit, et tous les moyens sont bons, qu'il s'agisse d'augmenter le nombre d'élèves par classe, de remettre en cause la scolarisation des moins de trois ans ou de supprimer des classes en zone rurale.

Puisque vous prônez la réhabilitation du calcul mental, je vous sou mets cette équation simple. En Midi-Pyrénées, 180 postes sont supprimés alors qu'il y a 3 830 élèves de plus ; dans l'Ariège, on compte 37 postes en moins, dont 19 dans le primaire, sur un total de 175 écoles.

M. Guy Teissier. Ce n'est pas possible. Vous êtes mal renseignée !

Mme Frédérique Massat. Ces mesures auront pour conséquence immédiate la disparition d'écoles dans nos villages.

Monsieur le ministre, comment peut-on se satisfaire de classes surchargées et de l'allongement des trajets scolaires pour les enfants ?

Comment peut-on se satisfaire de détenir le triste record du taux d'encadrement par élève le plus faible des 34 pays de l'OCDE ?

Comment peut-on se satisfaire d'un tel abandon du service public de l'éducation nationale ?

À la suppression de 16 000 postes en 2011, s'ajoutent les 50 000 suppressions de ces trois dernières années, la disparition de la formation des enseignants et le non-remplacement des enseignants absents.

Alors que les inégalités scolaires ne cessent de s'aggraver, comment pouvez-vous faire le choix de considérer le service public de l'éducation comme une variable d'ajustement budgétaire et oublier ainsi que c'est de l'avenir de milliers de jeunes qu'il est question ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, améliorer le système éducatif, ce n'est pas qu'une affaire de moyens. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Je dois avouer que j'aurais pu faire mienne cette déclaration prononcée avec beaucoup de justesse et de sens des responsabilités, lors d'une conférence de presse de rentrée, par Mme Martine Aubry, première secrétaire du parti socialiste.

Oui, Mme Aubry avait raison : parce que les moyens dans l'éducation nationale, quoi que vous en disiez, ils sont là. (*" Non ! " sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Christian Bataille. Ce n'est pas vrai !

M. Luc Chatel, *ministre*. Le Gouvernement a fait le choix de continuer à augmenter le budget de l'éducation nationale.

M. Patrick Lemasle. Ce n'est pas vrai !

M. Luc Chatel, *ministre*. Dans la loi de finances pour 2011, c'est l'un des rares à être dans cette situation. Le Gouvernement a fait le choix de faire davantage pour les élèves qui ont plus de besoins et de tenir compte de la réalité locale. Ainsi, madame la députée, dans votre académie, celle de Midi-Pyrénées, les enseignants seront, à la rentrée prochaine, plus nombreux qu'il y a deux ans. Nous tenons donc compte de l'évolution de la démographie et de la situation locale.

Mais nous ne pouvons pas ignorer la situation budgétaire. Au reste, nous ne sommes pas les seuls : j'ai rappelé récemment que le conseil régional de Midi-Pyrénées a décidé de faire des efforts budgétaires en réduisant ses investissements dans les lycées de 9 %. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Philippe Martin. menteur !

M. Luc Chatel, *ministre*. De grâce, assez de caricatures, regardons la réalité en face ! Ce qu'il nous faut, c'est une politique éducative qui soit adaptée aux besoins des élèves et qui tienne compte de la réalité. Tenez donc un autre discours, au lieu d'entonner l'éternel refrain de la question des moyens ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Massat](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3016

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 mars 2011